

APPEL au Boycott des ENTRETIENS EVALUATIONS

Réagissons COLLECTIVEMENT

La mise en place de l'entretien professionnel s'inscrit encore et toujours dans un contexte général de remise en cause des garanties statutaires (Carrières, rémunérations) pour imposer la culture de résultat, la rémunération au mérite et l'individualisation des carrières.

La fixation d'objectifs peut sembler donner des repères et offrir un cadre rassurant au milieu d'organisations du travail toujours plus floues, flexibles, polyvalentes/spécialisées. En réalité, l'évaluation découpe le travail en une succession d'épreuves qui introduisent objectifs et échéances permanentes.

Ce fractionnement du travail aurait pu rassurer, en fin de compte il nous épuise et engendre la perte du sens de son travail, le stress, la compétition et la triche.

L'évaluation professionnelle va encore mobiliser à tous les niveaux, une énergie considérable, occuper un temps qui pourrait être dédié à des tâches essentielles et au final coûter très cher.

L'ENTRETIEN N'EST PAS OBLIGATOIRE !

Le boycott de l'entretien individuel est d'autant plus indispensable face à un système inégalitaire , injuste, face à l'empilement des réformes et des suppressions d'emplois qui broient les repères professionnels, le boycott est un acte de protestation collectif et individuel indispensable,

La mise en place de l'entretien professionnel s'inscrit encore et toujours dans un contexte général de remise en cause des garanties statutaires (Carrières, rémunérations) pour imposer la culture de résultat, la rémunération au mérite et l'individualisation des carrières.

Ce système :

- rend l'agent dépendant de la hiérarchie pour tous les éléments de sa vie professionnelle (mutation, notation)
- rend individuellement l'agent responsable de la marche de son service, de la DGFIP
- met les agents en concurrence et nie le contexte qui leur est imposé (suppressions d'emplois, restructurations, gel des rémunérations, baisse des crédits de fonctionnement, management par le stress)

MODE D'EMPLOI DU BOYCOTT :

Suite à la convocation reçue par mail à cet entretien, nous vous invitons à répondre par l'annotation suivante :

« En position statutaire donc non contractuelle, je ne peux négocier les objectifs aussi je ne participe pas à l'entretien d'évaluation et m'inscris dans une démarche collective initiée par les représentants des personnels CGT et SOLIDAIRES Finances Publiques »